

# La lettre de l' ORT

OBSERVATOIRE  
REGIONAL  
DES TRANSPORTS

MIDI-PYRENEES

N° 42 - Mars 2015

## Tribune libre

### TRIBUNE LIBRE :

👉 Autocaristes ..... 1

### PRÉVENTION :

👉 Carsat Midi-Pyrénées - Prévenir ensemble des risques professionnels ..... 2

### ACTUALITÉ :

👉 La charte CO2 en région ..... 3

### FORMATION :

👉 AFT-IFTIM - nouvelle organisation, nouveau nom ..... 3

### ACTUALITÉS ORT :

👉 Visite de la plateforme multimodale du Boulou ..... 4

## AUTOCARISTES

**Une profession avec des sujets au cœur de l'actualité... face à des perspectives d'avenir mais aussi à des interrogations.**

**La réforme des collectivités territoriales**, avec le rôle de la région en transport et la montée en puissance des intercommunalités, constituera un défi et une opportunité pour la profession.

Un défi parce que l'échelle change et les périmètres s'étendent, notamment ceux des métropoles, espaces peu denses où l'autocar a toute sa place. C'est là l'opportunité de réaliser une intercommunalité véritable, de développer l'offre de transport public - l'offre la plus adaptée - et de créer un nouveau modèle économique : la profession relèvera le défi.

**L'accessibilité et la réforme du cadre conventionnel** sont les grands chantiers en cours et vont de pair avec une préoccupation croissante pour les voyageurs et un renouvellement du cadre de travail pour les salariés. Là encore, nous serons présents.

**La complémentarité des offres longue distance**, en train et en autocar constitue une opportunité pour la profession.

Cela peut modifier le regard porté sur l'autocar : sûr, propre, économique.

De même, il faut y voir une chance pour nos activités, nos entreprises, notre mode, car les autocaristes pourront prendre l'initiative d'offrir une alternative à la voiture particulière. N'est-on pas là sur un véritable enjeu de société ?



Isabelle BARRIERE

Présidente de la FNTV Midi-Pyrénées



## Le transport routier : une priorité régionale

Avec plus de 1 200 entreprises et près de 20 000 salariés en Midi-Pyrénées, le transport routier de marchandises est un secteur majeur de l'économie régionale. Mais c'est également un secteur à risque, avec une fréquence et une gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles de plus du double de la moyenne régionale. Et pour chaque accident, le fonctionnement et la rentabilité de l'entreprise sont touchés.

La Carsat Midi-Pyrénées a donc décidé de mettre en œuvre un plan d'action régional pluriannuel pour aider les entreprises de transport routier, de transport léger et les déménageurs à progresser en matière de prévention.

Dans ce programme, déployé avec des partenaires du secteur, une offre de service complète et accessible à toutes les entreprises quelle que soit leur activité a été créée et diffusée sur le site internet de la Carsat et de l'INRS. En particulier :

- Des outils simples d'évaluation des risques adaptés à l'activité du transport, comme par exemple **OIRA Transport**, logiciel gratuit, en ligne, proposant des mesures de prévention adaptées et l'édition de son document unique,
- Une aide financière régionale **TRANSPORT +** pour l'achat d'équipements de sécurité réduisant les risques liés aux chutes et aux manutentions des conducteurs, agents de quai, déménageurs ou agent d'entretien,
- Des brochures sur des sujets techniques.

Rappelons cependant que la première étape d'une démarche de prévention reste le dialogue avec les salariés pour comprendre leurs difficultés au quotidien et trouver les solutions adaptées.

### Pour quoi agir ?

- Pour améliorer la performance de l'entreprise
- Pour réduire l'absentéisme et ses conséquences
- Pour rendre le métier plus attractif
- Pour vous mettre en conformité avec la réglementation
- Pour contribuer à la réduction des cotisations sociales de la profession

### Une aide financière régionale

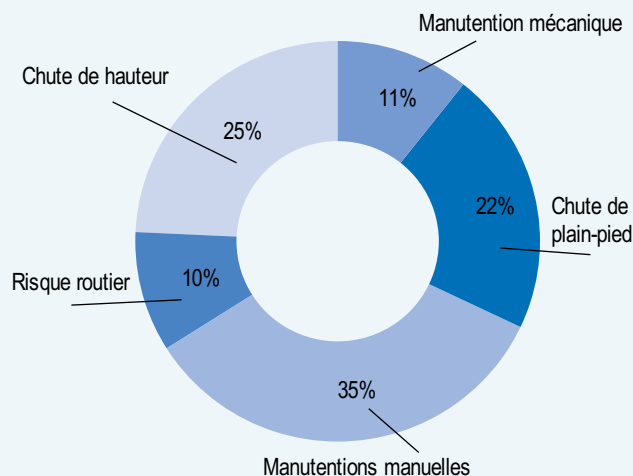
Elle s'adresse aux entreprises de moins de 50 salariés du transport routier, du transport léger et du déménagement, sur la région Midi-Pyrénées.

**1 000€ à 10 000€ de subvention** par entreprise pour l'achat d'équipement selon spécifications techniques précises : *transpalette électrique, monte meubles, diable, hayon sécurisé, béquilles motorisées, convoyeur de quai, sellette de sécurité, système d'accès en hauteur à la remorque ou la zone d'attelage, aide au bâchage depuis le sol, bras suiveur, couverture de fosse, aménagement extérieur de VUL, ...*

Aide associée à :

- La formation des salariés à l'utilisation de l'équipement
- Une ½ journée de sensibilisation du chef d'entreprise à la prévention
- L'engagement dans la charte régionale sur l'hygiène de vie et la prévention des addictions

### Classement des accidents avec arrêt par fréquence statistiques CNAMTS 2010



### Les chiffres clé de la sinistralité du secteur en Midi-Pyrénées en 2013

- 9 accidents du travail sur 10 ont lieu véhicule à l'arrêt
- 82 % des accidents sont liés aux manutentions manuelles et aux chutes
- Plus de 50 000 journées de travail perdues
- Près de 4 millions d'€ de coût direct de soins et indemnités journalières
- 39 incapacités permanentes partielles
- 5 décès

#### Pour en savoir plus

#### A propos de la Carsat Midi-Pyrénées

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat), organisme paritaire de la Sécurité Sociale, est l'assureur unique des risques professionnels des entreprises et des salariés du régime général. Le service prévention des risques professionnels accompagne les entreprises dans leurs démarches de prévention. Ses actions s'articulent autour de priorités nationales et régionales, par du conseil, du contrôle, de la formation, de l'information, en s'appuyant sur des outils incitatifs et coercitifs.

[www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr) : espace « risques professionnels » / « votre secteur d'activité » / « transport routier » : appui méthodologique + aide financière + bonnes pratiques

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) : espace « secteur d'activité » / « transport routier de marchandise » : ressources documentaires

<http://oiraproject.eu> : outil d'évaluation des risques adapté aux petites entreprises du transport routier

#### Contacts

centre.prev@carsat-mp.fr

Tél : 05 62 14 28 23

**Cathy BERNATETS**

**Carsat Midi-Pyrénées**

**Ingénieur Conseil Prévention des risques professionnels**

En 2014, neuf nouvelles entreprises se sont engagées : 4 de transport de voyageurs et 5 de transport de marchandises. Ce qui porte à 80 le nombre d'entreprises engagées dans la démarche depuis le début de l'opération, pour environ 4 000 conducteurs et 3 700 véhicules.

Par rapport aux deux années précédentes, l'année 2014 s'est caractérisée par une mobilisation plus faible des entreprises. En 2013, l'ADEME enregistré 18 nouvelles signatures et 29 en 2012 ! Pourtant les résultats sont encourageants puisque les entreprises déclarent en moyenne une réduction de 3,81% de leurs consommations de carburant.

Selon les cas, les gains peuvent atteindre jusqu'à près de 4 litres aux 100 km. Fin 2014, **une opération collective de formation à l'éco conduite**, réservée prioritairement aux entreprises engagées dans la démarche a été lancée pour une durée de 6 mois. Cette opération a été rendue possible grâce à une co-construction régionale (institutionnels, professionnels de la formation et chargée de mission régionale) et au soutien financier du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, l'ADEME, l'OPCA Transports et la DREAL.

Au final, 150 conducteurs devraient bénéficier de 2 modules de formation, moyennant une faible participation financière :

- Module 1 : un stage d'une journée pour acquérir les bons réflexes de la conduite économique, avec un rappel d'une 1/2 journée 3 mois plus tard pour valider les acquis.

- Module 2 : un stage de 7 jours (49h) visant à former des moniteurs d'éco conduite pour les entreprises de plus de 20 salariés.

Ce sont les trois organismes de formation retenus dans le cadre de l'appel à projet, qui prendront contact directement avec les entreprises pour leur proposer différentes sessions de stages pour le module 1.

Pour le module 2, une seule session de 10 personnes est prévue et un seul organisme de formation a été retenu sur ce module.

En 2014, soulignons également **la mobilisation croissante des entreprises de la région autour de solutions alternatives** comme les véhicules au GNV. Un projet de création d'une station-service GNV, implantée sur l'axe Montauban – Toulouse : ce projet, appelé GazUp, est porté par un jeune chef d'entreprise de la région dont l'ambition est de créer à terme un réseau de stations, sur tout le territoire national, qui appartiendrait aux transporteurs. Par ailleurs, un club GNV animé par GrDF, a été créé fin 2014 pour « rechercher et promouvoir la filière du GNV, initier des actions communes pour améliorer les services aux utilisateurs ». Ce club réunit plusieurs acteurs économiques locaux : utilisateurs, constructeurs et institutionnels.

D'autres projets pourraient également naître cette année en Midi-Pyrénées, à partir de Gaz Naturel Liquéfié porté (à l'image de la région Rhône Alpes notamment) qui répond davantage aux enjeux du transport routier longue distance, ou encore le développement de projets de méthanisation de déchets fermentescibles (à l'origine de la production de biogaz) qui ouvrent également la voie à une mobilité plus respectueuse de l'environnement, dans les années à venir.

Nous n'avons jamais autant parlé de carburants alternatifs, de mobilité décarbonée qu'en 2014 et pourtant; sur ces 2 dernières années, malgré l'animation régionale, nous n'enregistrons que 9 nouveaux engagements et 17 réengagements (soit 35% seulement des entreprises arrivées au terme de leur 1er engagement).

Cette baisse de « popularité » serait-elle liée à plusieurs facteurs ?

- Sujet moins prioritaire pour les professionnels du transport : contexte économique tendu et baisse du prix des carburants,
- Difficultés dans l'appropriation des outils de manière autonome,
- Manque de reconnaissance de la part des clients,
- Manque de communication autour de la démarche...

Car, en plus de la réduction immédiate de la facture énergétique, c'est la reconnaissance par les clients et par le grand public qui est recherchée. Aussi, pour atteindre le niveau de fiabilité et de crédibilité nécessaires pour redynamiser la démarche Objectif CO<sub>2</sub>, les pouvoirs publics travaillent à la mise en place d'un label qui pourrait voir le jour en 2015.

Pour être labellisée, une entreprise serait tenue d'atteindre un niveau d'exigence du référentiel retenu et d'apporter la preuve, par le biais d'audits internes, qu'elle se situe à un niveau suffisant de performance environnementale. Pour uniformiser les méthodes et les critères d'évaluation, le pilotage du Label pourrait s'effectuer depuis le siège de l'ADEME et non plus depuis les Directions Régionales ADEME.

### En résumé, ce qui change en 2015

- L'arrivée possible du Label,
- La prolongation du dispositif des CEE qui entre dans sa 3ème période triennale (2014-2017) avec de nouvelles règles, et de nouveaux forfaits pour les opérations standardisées transports. L'achat ou la location longue durée (> à 24 mois) d'un véhicule neuf Euro VI, par exemple valorisé environ 540 €.
- Un nouvel interlocuteur ADEME pour la démarche Objectif CO<sub>2</sub> : Jérôme LLOBET (Tél: 05.62.24.00.30. ou jerome.llobet@ademe.fr)

#### Estelle POSNIC

Chargée de mission Charte CO<sub>2</sub>  
Tél : 06 89 33 53 56

### FORMATION AFT-IFTIM

nouvelle organisation et nouveau nom

La distinction entre l'AFT et l'AFT-IFTIM Formation Continue (AIFC) voulue par les Pouvoirs Publics est désormais effective.

En effet, **l'AFT-IFTIM Formation Continue est devenue au 1er janvier 2015 AFTRAL** (Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique) et rassemble sous sa bannière les activités de formation continue des salariés du Transport-Logistique (plus de 100 centres de formation continue), les 44 Centres de Formation des Apprentis (CFA TL), les 16 Instituts Supérieurs du Transport et de la Logistique Internationale (ISTELI), les 4 Ecoles Nationales Supérieures du Transport de Voyageurs (ENSTV), les 2 Ecoles Pratique du Tourisme (EPT) et l'Institut International de Management pour la Logistique (IML).

**Son nouveau site internet devient : [www.aftral.com](http://www.aftral.com)**



En parallèle, **l'AFT retrouve ainsi le rôle qui lui a été confié par ses fondateurs à savoir le développement de la formation professionnelle Transport – Logistique**. Cette mission sera menée en relation très forte avec les organisations professionnelles du secteur, en s'appuyant sur les Comités Régionaux de Formation Professionnelle Transport-Logistique présents en régions et dans un dialogue actif avec les partenaires sociaux. Ces principales missions porteront sur les domaines des études et recherches, le cofinancement des formations initiales de conducteur routier, le financement des CFA et Ecoles, la coopération avec l'Education Nationale, l'orientation des jeunes, adultes et demandeurs d'emploi, l'ingénierie pédagogique et de formation, la coopération avec les pouvoirs publics et dans le développement de politiques innovantes comme la prévention des addictions, la mixité des emplois...

**Son nouveau site internet devient : [www.aft-en-ligne.org](http://www.aft-en-ligne.org)**

AFTRAL et AFT  
Région Midi-Pyrénées



**Une autoroute sur les rails**

Le 17 octobre 2014, l'Observatoire régional des transports de Midi-Pyrénées a organisé en partenariat avec la SNCF, une visite de la plateforme multimodale du Boulou.

Un déplacement dans les Pyrénées Orientales, de 26 participants représentant un ensemble de partenaires et professionnels du transport de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon, avec également la présence d'une représentation espagnole.



Sur toute la matinée, nous avons pu bénéficier d'une présentation très complète du fonctionnement du terminal et de l'activité du service d'autoroute ferroviaire entre Luxembourg et Perpignan, avec en direct les opérations de chargements et de déchargements.

La présentation sur site a été assurée par M. Sébastien FAVRE de VIFA et par M. Nicolas BROUSSON, directeur de la plateforme.



L'autoroute ferroviaire est accessible au fret routier 7j/7 en mode non accompagné.

Cette ligne ferroviaire, d'une distance de 1050 km, permet de relier les plateformes de :

- Bettembourg, au Nord ;
- Le Boulou, au Sud, en moins de 15h.

L'après-midi a été consacré à la découverte de la plateforme STVA, logisticien européen de véhicules finis. A cette occasion, nous avons été reçu par M. Yvan STIVALA, Directeur du développement et Mme Nicole FALGARONNE, directrice du site.

L'observatoire régional des transports remercie tout particulièrement les intervenants et les participants à cette journée.

**SNCF et ORT Midi-Pyrénées**



*Technologie Modalhor - wagon à plancher pivotant permettant le transport de toutes les semi-remorques standards*



Site STVA

*L'ORT est une association loi 1901 rassemblant les partenaires du transport en Midi-Pyrénées : organisations professionnelles, chambres consulaires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et autres administrations, Conseil Régional, autorités organisatrices des transports.*

*L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional des Transports Midi-Pyrénées sont assurés par la DREAL, division transport routier :*

*1 rue de la Cité administrative,  
31074 Toulouse cedex 9  
Tél : 05 61 58 54 09 -  
Fax : 05 61 58 55 48*

**Directeur de la publication :** Jean-François Brou  
**Rédacteur en chef :** Patrice Wandrol  
**Rédactrice :** Suzanne Soubrenie Bordet  
**Conception :** DREAL/CSM/IC/COM  
**Impression :** Imprimerie Lecha  
**Dépôt légal :** février 2015  
**ISSN :** 1625 - 6034

